

Un casillon intervenant donna raison à Defer.  
Alors un supplément d'information fut donné à M. Ducasse et ce magistrat voulut faire examiner de nouveau Defer par le docteur Légras. Mais quand celui-ci se trouva en présence de l'inculpé, Defer se précipita sur lui, disant : « Ah, tu as voulu me faire passer pour un simulateur, tu vas me le payer ! »  
Et il roua de coups le malheureux médecin que les gardiens dégagèrent à grand peine.  
Le docteur Légras, qui a été examiné par le docteur Soquet, porte des traces de violences sur tout le visage.  
Un nouveau réquisitoire a été pris contre Defer qui sera poursuivi pour coups et blessures.

**Le remplacement de Niel**

Les révolutionnaires seraient en désaccord. — Une élection difficile.  
Paris, 6 juin. — La C. G. T. va adresser incessamment une circulaire pour inviter les Fédérations ouvrières à désigner des candidats en remplacement de M. Niel, au siège du secrétariat.  
De nombreux noms ont déjà été mis en avant pour cette succession.  
Les réformistes paraissent se désintéresser de l'élection. Seuls, les révolutionnaires s'agitent. Mais ils sont divisés eux aussi et ils parviendront difficilement à se mettre d'accord sur le choix d'un candidat.  
Les syndicalistes, bien informés prétendent qu'il ne sera pas procédé au remplacement de M. Niel, car une scission se sera produite à la C. G. T. avant qu'ait été remplis toutes les formalités que nécessite l'élection du secrétaire.

**L'explosion de Cracovie**

Cracovie, 6 juin. — C'est la foudre qui a causé l'explosion du magasin de cartouches de l'artillerie, près de Podgorze. Les dégâts sont importants.  
Un soldat a été tué, un autre blessé.  
Beaucoup de maisons de paysans ont été détruites.  
Treize habitants ont été blessés.  
La gare de Podgorze et plusieurs trains ont subi des dégâts; les médecins y ont soigné une centaine de voyageurs.  
Des milliers de vitres sont brisées dans la ville de Cracovie.  
Les détonations continuent.

**L'Affaire Lopoukhine**

L'ancien chef de la police russe subira sa peine en Sibérie.  
Saint-Petersbourg, 6 juin. — On n'a pas publié les renseignements détaillés du procès intenté à M. Lopoukhine, ancien chef de la police à Saint-Petersbourg, sous l'inculpation d'avoir livré Zéff aux révolutionnaires. On sait que M. Lopoukhine avait été condamné à sept ans de travaux forcés et à plusieurs années d'interdiction de séjour.  
La Cour de cassation, qui avait à examiner le pourvoi présenté par le condamné, vient de confirmer cette peine en celle de la déportation, c'est-à-dire qu'il lui de subir sa peine dans une forteresse en Russie. M. Lopoukhine ira l'accomplir en Sibérie.  
Pour étrange que cela paraisse, il y a là, aux yeux des personnes bien informées, une réelle atténuation. Le condamné n'a subi que sept ans de travaux forcés, mais simplement l'exil et parfois un exil assez confortable que l'on nomme l'interdiction de séjour.  
M. Lopoukhine, qui est devenu très dur d'oreille depuis son emprisonnement, se tenait à l'écart des juges de la Cour de cassation. Il a, après son arrêt, repoussé toutes les accusations de haute trahison. La seule faute, a-t-il dit, fut d'avoir divulgué des renseignements officiels. Cette faute n'est pas un crime. De plus, il ne pouvait pas garder le silence, lui qui connaissait le double rôle de Zéff.  
Les juges ont délibéré pendant près de quatre heures.  
Quand le président est terminé la lecture de l'arrêt, Mme Lopoukhine s'avance et embrasse son mari; ils pleuraient tous deux violemment.  
Mme Lopoukhine a déclaré à un journaliste que si le tsar confirmait la condamnation à l'exil, elle accompagnerait son mari en Sibérie, dans la région qui lui sera assignée comme résidence.

**Mort étrange d'un avocat russe**

Une ancienne cliente devenue sa maîtresse le poignarda parce qu'il voulait la quitter.  
Londres, 6 juin. — On télégraphie de Cracovie que, la nuit dernière, un avocat très connu dans la ville, M. Lewicki, était assassiné dans sa demeure. Le crime était accompli, ce matin, et par une jeune fille russe, d'excellente famille, Mlle Borowska, était mise en état d'arrestation. Bien qu'elle n'eût aucune participation au crime, elle a été maintenue à la disposition des magistrats.  
Il y a quelques temps déjà, Mlle Borowska était arrêtée comme étant un agent secret de la police russe. Des témoignages ultérieurs, il fut établi, au contraire, qu'elle appartenait au parti révolutionnaire et grâce à l'habile défense de son avocat, M. Lewicki lui-même, elle fut acquittée.  
Depuis elle entretenait avec lui des relations intimes, et on pense que l'intention de l'avocat de mettre un terme à cette liaison a conduit la jeune fille à commettre le crime.

**L'AFFAIRE MARIX**

Paris, 6 juin. — Bien que l'instruction sur le scandale des grâces soit interrompue par l'opposition faite par le capitaine Marix à l'ordonnance de réjet de sa demande de mise en liberté provisoire, M. André, ayant appris que l'inculpé avait déposé des documents importants chez un père, qui habite 85, rue Lemoine, a fait apposer les scellés à cette adresse.  
M. Blot, sous-chef de la Sûreté, qui a procédé à cette opération, a placé les scellés sur tous les meubles de l'appartement de M. Marix père, où se trouvaient des papiers.  
Dès que le dossier de l'affaire sera rendu au juge par la chambre des mises en accusation, M. André ira lever les scellés en présence du capitaine Marix.

**Un commandant de gendarmerie poursuivi en Cour d'Assises**

Montpellier, 6 juin. — La Cour d'assises de l'Hérault vient d'avoir à juger, sous l'inculpation de meurtre, un commandant de gendarmerie en retraite, M. Chapuzot, âgé de 61 ans, né et domicilié à Cette.  
Le 11 mars dernier, deux jeunes gens, Jo-

seph Ricciardi, âgé de dix-huit ans, et Pierre Ricciardi, son cousin, chassèrent aux environs de la villa du commandant, à Cette, lorsque le premier, qui poursuivait un oiseau, pénétra dans la propriété de M. Chapuzot.  
Celui-ci surveilla aussitôt, son revolver d'ordonnance en bandoulière, et après une courte discussion, tira sur les deux chasseurs. Le malheureux fut atteint par une balle qui pénétra dans la colonne vertébrale après avoir traversé les intestins et ressortit par l'aine. Ricciardi succomba le lendemain à l'hôpital, où il avait été transporté d'urgence. Le meurtre accompli, le commandant Chapuzot alla se constituer prisonnier.  
A l'audience, l'accusé a déclaré regretter son acte. La Cour l'a condamné à trois ans de prison, mais l'a fait bénéficier de la loi de sursis; elle a accordé, en outre, à la partie civile, 3,000 francs à titre de dommages-intérêts.

**La question de la Crète**

L'évacuation par les puissances. — La Turquie se prépare à une démonstration.  
Constantinople, 6 juin. — Le gouvernement ottoman a renouvelé, il y a quelques jours, la demande qu'il avait faite aux puissances protectrices de la Crète, de ne pas retirer leurs garnisons. Les puissances n'ont pas pu donner satisfaction à ce désir.  
Après avoir rendu hommage à M. Guérin-Catelain, président de la Fédération, et à ses collaborateurs, M. Chéron a ajouté : « La préparation militaire s'organise sur le territoire tout entier avec entrain, esprit de méthode, de la discipline spontanée et un enthousiasme qui se révélera les meilleures de nos qualités françaises.  
« Jamais on ne vit mouvement plus rassurant et plus encourageant de la jeunesse toute entière vers l'Armée et la Patrie. Voilà la meilleure réponse aux esprits chagrins qui nous prouvent chaque jour la disparition des vertus militaires de notre race. »  
Vienna, 6 juin. — L'agence télégraphique autrichienne apprend de Constantinople que l'on doit attendre à une démonstration du gouvernement ottoman, au moment où les puissances protectrices retireront leurs troupes de Crète.  
Une escadre turque serait envoyée sous les ordres de l'amiral Gamble dans les eaux crétoises; trois transports sont armés et prêts à toute éventualité.  
On dit enfin qu'une concentration de troupes a lieu aux environs d'Ellassona. Les chefs militaires souhaitent la démonstration militaire qui fasse oublier le mécontentement au sein des affaires intérieures et augmente le prestige du jeune gouvernement.  
Selon le correspondant de la « Zeit », le comité examine en ce moment le projet de soumettre aux puissances un mémorandum où la Turquie annoncerait sa résolution d'occuper un point de la côte crétoise, afin de garantir le « statu quo ». Le gouvernement turc hésite pourtant à prendre une décision à ce sujet.  
Dans une interview accordée à un rédacteur de la « Zeit », le général Achmet Moukhar pacha a proposé la solution suivante. La Crète recevrait une autonomie partielle analogue à celle du Liban; la nomination du gouverneur serait toutefois différente. Le Sultan proposerait trois candidats ayant d'incontestables qualités administratives; l'un de ces candidats serait élu gouverneur. Le Sultan ferait alors la nomination, et les puissances la ratifieraient.

**Les employés de Commerce de Marseille demandent 36 fr. de repos consécutives**

Marseille, 6 juin. — Un meeting de protestation contre les modifications à apporter à la loi sur le repos hebdomadaire, organisé par le syndicat des employés de commerce, a eu lieu ce soir, à la Bourse du Travail.  
M. Rozier, député de Paris, secrétaire général de la Fédération des syndicats d'employés de commerce, a prononcé un discours.  
Après de nombreux discours, l'ordre du jour suivant a été adopté :  
« Les employés de commerce de Marseille, réunis au nombre de huit cents, décident de faire auprès des corps élus, une propagande active afin que la loi sur le repos hebdomadaire ne soit pas modifiée dans le sens proposé par la commission de révision de la Chambre; demandent que le repos hebdomadaire soit de trente-six heures consécutives et qu'il soit appliqué sans dérogation et invitent tous les employés de commerce à venir se grouper sous la bannière syndicale. »

**UNE SORTIE du Dirigeable "Russie"**

Une délégation d'officiers de réserve à Moisson.  
Moisson, 6 juin. — Une délégation de 150 à 200 officiers de réserve s'est rendue ce matin au hangar de Moisson, où se trouve abrité le dirigeable « Russie ».  
MM. Juliot et Juchmes ont reçu la délégation et ont donné des détails sur la construction et la manœuvre du splendide dirigeable.  
Ensuite, le « Russie » a été sorti du hangar et a opéré une ascension dans la plaine de Moisson.  
Malheureusement, après quelques belles évolutions, une panne peu importante a forcé le dirigeable à atterrir.  
Demain arrivera à Moisson la délégation russe chargée de suivre les essais de réception.

**Le programme naval anglais**

Jusqu'au dernier shilling pour la flotte, déclare lord Rosebery. — La vie de l'Angleterre en dépend.  
Londres, 6 juin. — Lord Rosebery vient de prononcer, au banquet de six cents convives, présidé par lord Burnham, propriétaire du « Daily Telegraph », et offert aux délégués coloniaux de la conférence de la presse, un discours qui aura en Angleterre et en Europe un profond retentissement.  
L'ancien premier ministre s'est rallié à la thèse impérialiste. Il tient le même langage que M. Balfour, leader du parti conservateur, et que M. Chamberlain, protagoniste de la Fédération des colonies britanniques.  
Comme eux, il préconise l'augmentation du tonnage de la flotte; comme eux il reconnaît que la situation mondiale est critique, que tout le monde parle de paix, tout en armant fiévreusement; que l'Angleterre ne peut rester en arrière d'aucune puissance qu'elle doit sacrifier jusqu'à son dernier shilling pour conserver sa prépondérance, et que c'est là un fait unique dans les annales de l'histoire.  
« Parlant de la visite prochaine des délégués au Spikhead, il a déclaré que les coloniaux verront là un spectacle unique au monde, celui d'une « Armée » prodigieuse, quoique toujours insuffisante.  
« L'orateur estime que le meilleur moyen d'employer cette « Armée » est de la faire servir au maintien de la paix et non à la guerre. Il insiste sur ce point que l'Angleterre ne peut construire et entretenir des « Dreadnought » aussi longtemps qu'elle au-

ra un shilling à dépenser et un homme disponible. Il déclare n'avoir jamais assisté à la situation actuelle d'une Europe aussi pacifique à certains points de vue et aussi menaçante à d'autres.  
« Le fait de l'absence de questions de nature à provoquer la guerre, joint aux préparatifs de guerre prodigieux qui sont faits actuellement, est unique dans l'histoire du monde.  
« L'orateur a confiance que la Grande-Bretagne peut faire face à toute coalition raisonnable de puissances, mais cependant le développement anormal des marines du monde entier lui cause certaines inquiétudes pour l'avenir. Il a demandé s'il ne s'agit pas, pour l'Europe, d'un retour aux temps barbares. »

**M. Chéron et les sociétés de préparation militaire**

Paris, 6 juin. — M. Henri Chéron a présidé ce soir le banquet de la Fédération des Sociétés de préparation militaire aux armes à cheval.  
Après avoir rendu hommage à M. Guérin-Catelain, président de la Fédération, et à ses collaborateurs, M. Chéron a ajouté : « La préparation militaire s'organise sur le territoire tout entier avec entrain, esprit de méthode, de la discipline spontanée et un enthousiasme qui se révélera les meilleures de nos qualités françaises.  
« Jamais on ne vit mouvement plus rassurant et plus encourageant de la jeunesse toute entière vers l'Armée et la Patrie. Voilà la meilleure réponse aux esprits chagrins qui nous prouvent chaque jour la disparition des vertus militaires de notre race. »

**DANS LA REGION A LILLE**

**Le Congrès régional des Pompiers**

Les pompiers du Nord s'assemblent et discutent leur intérêt professionnel.  
Lille, 6 juin. — Les rues de Lille présentaient hier, dès la matinée, un aspect de fête et de bonne humeur. L'allure martiale, tirée à quatre épingles, sur le dôme la médaille des braves qui risquent leur existence pour sauver celle d'autrui, les officiers des pompiers arrivaient par tous les trains.  
Il en était venu de toutes les villes du Nord et du Pas-de-Calais; la Belgique était représentée par trois officiers des plus sympathiques et dont l'uniforme soulevait la vive curiosité du public.  
A dix heures du matin, ces messieurs se rassemblèrent dans la cour de la caserne Malus des manœuvres et exercices de sauvetage, où le bataillon de Lille fit admirer, une fois de plus, son parfait entraînement et la précision des mouvements.  
A midi avait lieu, dans la salle du Conservatoire, réunion générale de l'Union des sapeurs-pompiers du Nord et du Pas-de-Calais.  
Sous la présidence du commandant Botvin, de Lille, l'assemblée a examiné de multiples questions intéressant les dévoués servants de la sécurité publique.  
Elle a décidé de présenter un vœu à propos des secours en cas d'accident et d'incapacité temporaire ou définitive que régit la loi du 31 juillet 1900, et de demander aux législateurs de ne pas voter l'assimilation des blessures reçues au feu aux accidents du travail.  
Un autre vœu, qui sera présenté au parlement, demandant qu'après cinq ans de grade les sous-lieutenants soient promus lieutenants.  
Après une longue discussion et par 107 voix contre 64, il a été décidé que les charges étant trop lourdes, l'Union régionale ne maintiendrait pas son adhésion à la Fédération nationale, un banquet amical réunissant officiers et sous-officiers. A la table d'honneur, le commandant Botvin, M. Régnier, conseiller de préfecture représentant le préfet, M. Ovigner, conseiller municipal délégué par le maire, le commandant Vranckx de Tirmont, lieutenant à Tournai, etc.  
On échangea entre pompiers belges et français les toasts les plus aimables; les représentants du préfet et du maire dirent en termes chaleureux tout l'estime des populations pour les braves gens et les gens braves qui les entouraient et la fête cordiale, vivement saluée, dura jusqu'au soir.  
Dans l'après-midi avaient lieu au Pont de la Barra d'intéressantes démonstrations à l'aide de pompes automobiles, Pompiers et public les suivirent avec passion; aucun accident ou incident à signaler.  
La prochaine réunion générale aura lieu à Arras en 1910.

**A BRUAY MORT TRAGIQUE D'UN GALIBOT**

Un jeune ouvrier de quatorze ans est tamponné par une berline aux mines de Bruay et succombe.  
de son père, qui assiste par hasard à son agonie.  
Samedi, vers 7 heures et demi du matin, le jeune Alfred Lesieux, âgé de 14 ans, chercheur, a été tamponné par une berline, qui lui a comprimé le ventre contre un bois.  
Le pauvre enfant, gravement atteint, s'affaissa; il fut aussitôt ramené au jour pour être transporté à l'hôpital Sainte-Barbe.  
Son père, cultivateur à Diéval, était justement venu ce matin s'approvisionner de charbon à la fosse numéro 4. Il fut surpris en apercevant un autre de ses fils, Paul, âgé de 17 ans qui, travaillant dans le même quartier que son jeune frère blessé, était ramené avec celui-ci et l'accompagnait à l'hôpital.  
Aux questions de son père, Paul ne put répondre que par des larmes, en lui montrant la voiture d'ambulance qui portait son frère.  
Le pauvre père fut atterré à la vue de son enfant étendu sans mouvement au fond de la voiture. En compagnie de son fils aîné, il suivit le triste cortège.  
Mais le corps n'était mortel. L'infortuné galibot avait le bassin écrasé et les trois docteurs qui l'examinèrent jugèrent aussitôt son état désespéré.  
Le petit, qui ne paraissait pas trop souffrir, parla avec ses parents jusqu'à la fin, qui survint à une heure et demie de l'après-midi, six heures après l'accident.  
Le jeune Alfred Lesieux, qui travaillait au fond depuis moins de deux ans, avait déjà été blessé il y a un an.  
Le corps de la victime a été transporté à Diéval, au domicile de ses parents, dont la douleur fait peine à voir.

**Un discours de Millerand**

L'INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE « CHARLES BAUDELAIRE ».  
Paris, 6 juin. — Cet après-midi à eu lieu, sous la présidence de M. de Selves, préfet de la Seine, assisté de MM. Millerand, député, P. Morel, conseiller municipal, des représentants du ministère de l'Instruction publique et du Bureau du Conseil municipal, l'inauguration du groupe scolaire Charles Baudelaire.  
Millerand y a prononcé le discours suivant :  
« C'est pour le député de cette circonscription un grand honneur et un vil plaisir que de prendre la parole dans cette fête de l'enseignement et de la République.  
« Le groupe scolaire que nous inaugurons aujourd'hui est destiné à recevoir les enfants du faubourg Saint-Antoine, les descendants de ce peuple de travailleurs et de citoyens dont les annales sont faites de combats soutenus pour la défense de la liberté, et de celle aussi de notre production artistique.  
« A eux pas d'ici, la Bastille s'est écroulée sous l'assaut victorieux du peuple de Paris, et se dressait la barricade qui vit tomber Baudin.  
« Tout autour de nous bourdonne la ruée laborieuse où de génération en génération se transmettent les traditions et le goût de notre belle et noble culture.  
« A ces artistes, à ces citoyens, votre rôle, messieurs et maîtres de notre enseignement primaire, est de former des héritiers dignes d'eux. Aujourd'hui plus que jamais la France a besoin de citoyens passionnément attachés à leurs devoirs et à la pratique de leur art.  
« Sans doute, les enfants confiés à vos soins ne le sont que bien peu de temps. Si cependant vous leur passez par les yeux, si vous leur permettez d'écouter sur le développement de leur intelligence et sur la formation de leur caractère une influence certaine.  
« Vous ne seriez pas des éducateurs que nous honorons; et vous penseriez à en abuser au profit de conceptions personnelles; non qu'on puisse attendre de vous une impossible neutralité entre des idées sur lesquelles c'est votre devoir et votre honneur que d'avoir un parti. Vous remplirez votre mission en inspirant la plus vive confiance dans les belles actions, pour les sentiments généreux et désintéressés, pour tout ce qui ennoblit et rehausse la nature humaine, en leur inculquant le respect de toutes les opinions sincères et en les gardant avec un secret égal de l'indifférence et de l'esprit de secte.  
« Citoyens d'un pays libre, membres d'associations professionnelles, ils devront, pour accomplir leur double tâche professionnelle et civique, avoir au moins degré la paix d'un idéal qui les guide et la préoccupation des réalités contingentes. Pour les mettre en état de faire face aux obligations complexes et plus lourdes que leur réserve l'avenir, vous leur ferez connaître et aimer le passé. Vous enseignerez à ces petits français qu'ils sont les fils d'une grande et noble nation dont la gloire est d'avoir jamais séparé ses intérêts personnels de ceux de l'humanité, de la civilisation. Vous leur ferez comprendre que la famille et la patrie, loin de nous détourner de nos devoirs envers l'humanité, sont au contraire les éléments indispensables pour former l'homme complet.  
« Vous ne leur apprendrez pas seulement à être justes, mais à être bons. Bénéficier de nos souffrances et des conquêtes de leurs pères, vous leur direz qu'il n'est pour eux qu'une manière d'acquiescer leur dette, c'est de préparer à leurs fils, à ceux qui viendront après eux, un sort moins rude. Ainsi, vous leur rendrez compréhensible et vivante cette grande loi de la solidarité sociale, qui n'apparaît nulle part avec plus d'évidence que dans les murs d'une école.  
« Chaque jour le présent forme l'avenir par les leçons du passé.  
« C'est cette étonnante vision qui surgit en ce moment devant nous, à l'heure où nous inaugurons ces bâtiments dus, après tant d'autres, à l'intelligente libéralité de la municipalité parisienne. En l'évoquant, nous songeons avec respect et avec confiance à l'œuvre quotidienne modestement accomplie sur tous les points du territoire par le dévouement de nos maîtresses et de nos maîtres, et c'est avec une tranquille sérénité que par delà des incidents du jour, nous envisageons les destinées de la démocratie française. »

**La grève des inscrits continue à Marseille**

Marseille, 6 juin. — Le « Monservin », de la Compagnie Fabre, est parti hier, avec un équipage de quatre hommes, pour le courrier postal à destination de Ténériffe. Le « Léonardos », affrété par les Messageries Maritimes, est parti à destination de Beyrouth, avec un équipage grec.  
Dans une même tenue, ce après-midi, à la Bourse du Travail après avoir protesté contre les actes de sabotage et de violence qui pourraient se produire, les inscrits ont voté un ordre du jour de félicitations en faveur des camarades en grève du Havre et de Saint-Nazaire. Ils ont décidé ensuite de continuer la grève jusqu'à ce que les Compagnies aient accepté toutes les revendications.

**Les voûtes à l'arsenal de Toulon**

Toulon, 6 juin. — A la suite de nouvelles perquisitions effectuées par la police de la sûreté de Toulon et la sûreté générale, on a découvert d'autres voûtes importantes commises dans l'arsenal.  
Trois ouvriers sont inculpés. Ce sont les nommés Arnaud, de l'école de pyrotechnie; Malle, ouvrier en régie, tous deux exploitant des bars, et Blanc.  
Les objets volés consistent en coussinets de bronze, feuilles et barres d'étain, pavillons et tentes.

**Incendie d'une fabrique d'explosifs**

Bologne, 6 juin. — Un incendie a éclaté ce matin dans un dépôt d'explosifs causant de sérieux dégâts considérables. La population fut prise de panique. Il n'y a eu, heureusement, aucun accident de personnes à déplorer.

**Les Cheminots et la C.G.T.**

16.000 CHEMINOTS DE L'EST DÉCIDENT DE QUITTER LA C. G. T.  
Paris, 6 juin. — Une réunion très importante des employés et travailleurs des chemins de fer appartenant au réseau de l'Est a eu lieu, hier, à Paris, salle Béranger.  
Cinquante-et-un groupes représentant 16.000 cheminots au Syndicat national des travailleurs des chemins de fer étaient représentés.  
La discussion a porté sur les derniers événements qui se sont déroulés à la C. G. T. au moment de la grève générale; sur la démission de Niel et l'attitude de Griffois à la toute récente conférence des Bourses du travail.  
La plupart des orateurs ont exprimé l'avis qu'il était temps, pour les travailleurs des chemins de fer, de retirer leur adhésion à la C. G. T. et, dans ce but, ont préconisé la convocation d'un congrès extraordinaire du Syndicat national pour liquider cette question et d'autres restées en suspens au dernier congrès.  
L'ordre du jour suivant a été adopté :  
**L'ORDRE DU JOUR**  
« Considérant que l'union sincère et loyale de toutes les forces ouvrières est nécessaire pour libérer le prolétariat; que le devoir des militants de la C. G. T. était de créer cette unité; que le syndicat national des chemins de fer a constamment mais vainement recherché cette unité;  
« Considérant qu'en raison des diverses organisations créées actuellement au sein de la C. G. T., celle-ci a cherché non l'unité mais la division;  
« Considérant que sa méthode de violence a été néfaste pour la classe ouvrière et syndicale;  
« Constatant que dix années de propagande accomplies sur le réseau de l'Est ne peuvent être sacrifiées pour le profit des théories politiques de quelques personnalités; pour les raisons ci-dessus énoncées, et dans l'intérêt général du syndicat des chemins de fer, le comité du réseau de l'Est réuni le dimanche 6 juin, salle Béranger, est d'avis qu'il y a lieu de retirer de la C. G. T. les adhésions des syndicats de l'Est en attendant la reconstitution sur des bases purement syndicales, d'une union de toutes les organisations ouvrières françaises.  
« Décident en conséquence de soumettre cette résolution à l'ensemble du syndicat national et ce, après consultation de tous les groupes du réseau ». **LES CHEMINOTS DE L'EST ET LE CITOYEN NIEL**  
Ajoutons que les délégués ont décidé d'offrir au secrétaire général démissionnaire de la C. G. T. le poste de secrétaire administratif du réseau de l'Est, spécialement chargé de la propagande syndicale.

**Un brigadier d'artillerie tué accidentellement**

Orléans, 6 juin. — Un déplorable accident s'est produit dans la soirée d'hier au quartier Champignon, rue Eugène Vignat, où est caserné le 3e régiment d'artillerie.  
Il était environ 8 heures du soir, dans une des chambrées se trouvant le brigadier René Gachier, les soldats Poissay, Aridonneau et Bussy et le canonier Louis Lefebvre. Tous les cinq nettoyaient leur sabre et revoilàient.  
Lefebvre était occupé à nettoyer son revolver. Gachier, quand le brigadier s'approcha, Lefebvre lui fit voir le mécanisme de l'arme et, sur sa demande, lui montra la façon de tirer. Il eut, pour appuyer cette démonstration, la malencontreuse idée de glisser dans le barillet une cartouche à balle puis mit en joue le brigadier et tira.  
La gâchette joua, faisant entendre deux bruits secs auxquels succéda bientôt une violente détonation.  
Le brigadier s'affaissa sans force sur le lit. On courut chercher du secours et on ramena le malade dans le logis de semaine.  
« Bonjour, marchand de légumes », dit simplement Gachier, et il rendit le dernier soupir.  
Le sous-officier arrêta aussitôt Lefebvre qui eut cette seule parole : « Qu'ai-je fait là... »  
On conduisit le meurtrier aux locaux disciplinaires où des hommes de garde le surveillèrent étroitement.  
Le brigadier Gachier était âgé de 22 ans. Sa mère, restée veuve avec lui et deux jeunes filles de 12 et 14 ans, habite Paris. Il est incorporé depuis le mois d'octobre 1905. Il lui restait donc encore 16 mois de service actif à accomplir.

**LA FÊTE DE MILAN**

Milan, 6 juin. — Des Associations ont porté ce matin, des couronnes aux statues de Cavour, Garibaldi, Victor-Emmanuel et Napoléon III. Cette dernière cérémonie a été produite dans la cour du Sénat où se trouve la statue de l'empereur.  
M. Albani, député, a prononcé un discours dans lequel il a rappelé que Napoléon III fut le véritable libérateur de la Lombardie.  
Le général Lospinaise a fait un pieux pèlerinage à Magenta l'endroit où son père trouva une mort héroïque.  
Cet après-midi, une délégation militaire a assisté aux courses hippiques, une autre délégation a assisté à une grandiose manifestation offerte au président de la République française.

**M. Berteaux et les Cheminots**

Sables d'Olonne, 6 juin. — Partant devant 2.000 personnes, M. Berteaux a déclaré ce qu'a fait la République malgré les embûches des adversaires.  
A propos de la loi Berteaux-Rabier-Jaurès, pendante devant le Sénat, l'orateur a dit que cette loi doit être votée d'après les conclusions de la commission de la C. G. T. et que les chemins de fer, si amis et si s'emploieront à éviter un nouvel ajournement de la loi.

**Les élections sénatoriales**

LAUBE ET LA SARTHE ONT ÉLU DEUX RADICAUX.  
Paris, 6 juin. — Deux élections sénatoriales ont eu lieu aujourd'hui; l'une dans l'Aube, en remplacement de M. Gayot, progressiste décédé; l'autre dans la Sarthe, en remplacement de M. Le Chevalier, radical, également décédé.  
Dans l'Aube, trois candidats étaient en présence : MM. H. Castillard, député et L. Mony, conseiller général, ancien maire de Troyes, tous deux radicaux socialistes et M. Théveny, républicain.  
Dans la Sarthe, les candidats sont : le docteur Breteau, conseiller général, radical, et M. Clausse, conseiller d'arrondissement du Mans, socialiste unifié.

**AUBE**  
Inscrits : 663. — Votants : 650.  
Suffrages exprimés : 655.

1er tour	
MM. Castillard, député, rad.	226 v.
Mony, ancien maire de Troyes, radical socialiste	219
le docteur Théveny, président du conseil général, rép.	210

**BALLOTAGE**  
2e tour

MM. Castillard, *dép., rad.	468 v.
Mony	116
Théveny	52

Il s'agissait de remplacer M. Gayot, sénateur républicain, décédé.  
M. Gayot, sénateur depuis 1880, fut réélu à chacun des renouvellements partiels de 1885, 1894 et 1903. A cette dernière date fut élu pour le second tour de la liste républicaine, avec 303 voix sur 625 votants. Le premier candidat de la liste radicale non élu fut M. Mony avec 290 voix.

**SARTHE**  
Inscrits : 881. — Votants : 870.

1er tour	
MM. Lebert, avocat, rad.	303 v.
le docteur Breteau, rad.	306
le docteur Mauvais, nation.	196
le docteur Clausse, soc. unifié	55

**BALLOTAGE**  
2e tour

MM. Lebert, avocat, radical	555 v.
le docteur Breteau, rad.	282

Après le 1er tour le docteur Mauvais avait retiré sa candidature.  
Il s'agissait de remplacer M. Le Chevalier, sénateur radical, décédé.  
M. Le Chevalier, élu à une élection partielle le 4 janvier 1903, avait été réélu cette année au renouvellement triennal. Il avait été nommé le second de la liste radicale par 703 voix sur 875 votants.

**Viviani chez les Sauveteurs**

Paris, 6 juin. — La Société Fraternelle des Sauveteurs de France a donné ce après-midi une fête musicale et littéraire dans le grand amphithéâtre du Jardin des Plantes.  
Viviani, ministre du travail, président, assisté de MM. Buisson et Contant, députés et de MM. Rousselet et Fleuriot, conseillers municipaux.  
M. Morin, président de la Société, a prononcé une courtoise allocution, puis il a procédé à la distribution des récompenses. Parmi les principaux lauréats nous citerons : M. Morin, conseiller municipal, a obtenu le grand prix du mérite de France.  
M. Nicolas, sapeur-pompier, grand prix humanitaire.  
M. Thuvin, diplôme d'honneur.  
M. Morin fils, prix de l'Union des Femmes de France, etc.  
La fête s'est terminée par un concert des plus brillants auquel ont pris part les membres de la Société.  
« La Fraternelle » prêtait son gracieux concours.

**Les tramways d'Orléans en grève**

Orléans, 6 juin. — Le personnel des tramways du Loir-et-Cher s'est mis en grève hier après-midi, à 5 heures; il s'abandonna les trains en partance.  
Une partie des voyageurs a pu être transportée à l'aide de divers véhicules. Les autres ont dû rester à Orléans.  
Les employés se sont mis en grève parce que le secrétaire de leur Comité a été arrêté. Une entrevue aura lieu demain entre les délégués de la Compagnie et ceux du personnel.

**Léopold II à Anvers**

Les fêtes à l'occasion de la reprise de Congo.  
Anvers, 6 juin. — Adjoint à un tel lieu, à la Bourse du commerce, une grande manifestation en l'honneur de la reprise du Congo par la Belgique, manifestation organisée par la Chambre de commerce d'Anvers, et maritimes étaient présentes.  
Le roi est arrivé à 3 heures, accompagné de la princesse Clémentine. Il a été l'objet d'une vive ovation. Un cortège colonial a défilé ensuite devant le souverain.  
Répondant au discours du président de la Chambre de commerce, le roi a exprimé les vœux les plus sincères pour la prospérité de la ville et du port d'Anvers, qu'il désire voir devenir le premier port du continent.